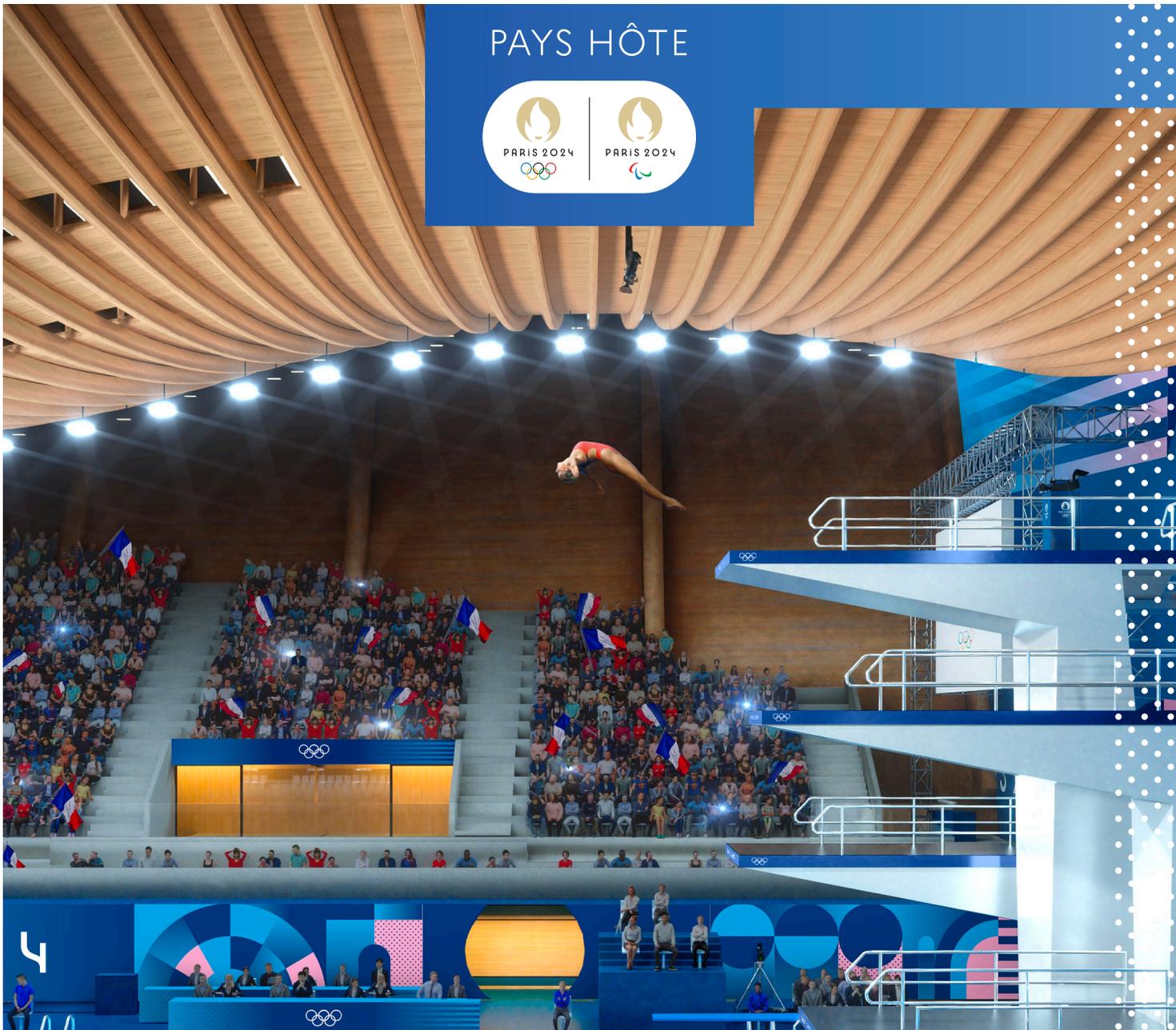




**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PAYS HÔTE



**DES JEUX RESPONSABLES
ET UTILES**

Pour un héritage durable

Dossier - Mise à jour au 23 août



ÉDITORIAL	4
I. DES JEUX QUI TRANSFORMENT LE TERRITOIRE ET LE CADRE DE VIE	6
A. La transformation de la Seine-Saint-Denis	7
1. Les villages des athlètes et des médias, deux éco-quartiers innovants	7
2. La construction de 6 nouveaux franchissements urbains et les grands projets d'aménagement	8
3. De nombreux équipements sportifs construits et rénovés	9
B. De grands bénéfices pour l'Île-de-France et d'autres territoires	11
1. Le défi majeur de la baignabilité de la Seine et de la Marne	11
2. Un héritage fort pour les mobilités douces et les transports franciliens	12
3. Un héritage sportif au service du haut niveau et des pratiques quotidiennes en Île-de-France	12
4. Les aménagements entrepris pour d'autres territoires en hexagone et outre-mer	13
II. DES JEUX QUI CONTRIBUENT À UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE	14
A. Des infrastructures et des services accessibles	14
1. Une démarche déjà efficace	14
2. Des infrastructures de transport plus accessibles	15
3. Le plan de 10 mesures d'accessibilité universelle signé par les opérateurs de transport	15
4. Des établissements plus accessibles	16
B. Favoriser durablement la pratique des parasports	17
1. Une visibilité accrue des parasports pour susciter davantage de pratique	17
2. Un accès simplifié à une pratique sportive partagée	17
III. DES JEUX QUI BÂTISSENT UNE NATION SPORTIVE	18
A. Le sport comme vecteur d'épanouissement de notre jeunesse	18
B. Des investissements massifs dans les équipements sportifs partout sur le territoire hexagonal et ultramarin	19
C. Le sport comme outil de santé et de bien-être	20
D. Le sport comme outil d'insertion sociale et professionnelle	20
E. Le sport et la culture, une union réaffirmée	20
F. Un modèle sportif français fortifié	21
IV. DES JEUX QUI DEMONTRENT LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS POUR DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DURABLES	23
A. Des Jeux plus écologiques et un héritage environnemental	23
B. Des Jeux plus engagés et un héritage social	25
C. Un programme d'études pour mesurer l'impact à 360° des Jeux	26



**Amélie
Oudéa-Castéra**

Ministre des Sports
et des Jeux Olympiques
et Paralympiques



Les Jeux ont une force de transformation à nulle autre pareille.

Déjà, il y a un siècle, les Jeux olympiques d'été organisés par la France, les derniers en date, furent un triple tournant pour les Jeux eux-mêmes, qui entrèrent définitivement dans la modernité, pour la pratique populaire dans notre pays, qui s'envola, ainsi que pour le Grand Paris, qui commença à se structurer.

Et que dire des Jeux de Barcelone en 1992, autre référence en la matière, qui, au-delà d'une réussite sportive remarquable, firent entrer la capitale catalane dans le 21^{ème} siècle.

En retrouvant les Jeux olympiques d'été cette année, et en organisant ses tout premiers Jeux paralympiques d'été, la France ne pouvait que renouer, et même porter à un niveau inédit, cette ambition transformatrice. Autour d'une notion-clé : l'héritage, qui dit joliment ce lien organique, intime, dans ce qu'une génération, à la manière d'un relais, transmet aux suivantes.

C'est cet héritage que nous présentons dans ce document, fruit d'un travail collectif dans lequel l'État prend une part majeure, en lien permanent avec les collectivités hôtes et ses partenaires.

Un héritage qui laisse une trace matérielle utile et durable, accélère des projets d'infrastructures majeurs, et transforme le territoire d'abord, à commencer par celui qui les a accueillis pour une large part : la Seine-Saint-Denis. Grâce au travail remarquable de la Solidéo, tout particulièrement sur le village des athlètes, ou encore à la baignabilité de la Seine et de la Marne dès l'an prochain, qui a eu l'honneur de la couverture de Time magazine, en passant par des investissements massifs en faveur des équipements sportifs partout en France, notre pays est à la hauteur de son savoir-faire en matière d'aménagement du territoire, dont la réputation, de Vauban à Delouvrier, dépasse de longue date nos frontières.

Autre dimension de l'héritage : les Jeux de Paris 2024, et tout particulièrement leur dimension paralympique, nous donne l'élan et l'inspiration pour construire une société plus inclusive, sur le plan matériel en garantissant leur accessibilité universelle, mais aussi en offrant une visibilité et des moyens inédits aux parasports et à nos para-sportifs.

Troisième volet de cet héritage : **parachever l'évolution de la France d'une nation de grands sportifs vers une grande nation sportive**. Des premières années de la vie, à travers une ambition inédite portée pour le sport à l'école, des 30 minutes d'activité physique quotidienne au primaire aux 2 heures de sport supplémentaires pour les collégiens, en passant par la montée en puissance du sport-santé, tout particulièrement en faveur de l'autonomie de nos seniors, sans oublier, évidemment, le rôle croissant que joue le sport dans nos politiques de cohésion et d'insertion.

C'est précisément pour amplifier encore ces piliers de l'héritage des Jeux que le Président de la République a fait de **cette année 2024 la toute première dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive**, qui se déploie à travers une très belle programmation partout en France.

Avec ses Jeux, la France dessine également une toute nouvelle référence de grands événements sportifs internationaux plus responsables, tant sur le plan social qu'écologique, destinée à faire école partout dans le monde.

Des sites de compétition iconiques au cœur de la ville. Une empreinte carbone divisée par deux. La première charte sociale de l'histoire. Les premiers Jeux olympiques paritaires de l'histoire. Une équation budgétaire sobre et maîtrisée. Des infrastructures et des services rendus accessibles. **Les Jeux de tout un pays et d'une nation qui les ouvre en grand.**

C'est bien simple : notre pays, à travers ces Jeux, a fait rayonner ce qu'il a de meilleur – sa capacité à délivrer de grands projets, son audace et son universalisme – et en fait des vecteurs de progrès.





Tony Estanguet

Président de Paris 2024



Paris 2024, c'est un projet qui a vocation à vivre bien au-delà des Jeux Olympiques et Paralympiques, avec un objectif : faire en sorte que la société profite de l'héritage des Jeux.

Cet héritage, c'est d'abord celui d'un territoire, celui de la Seine-Saint-Denis, bénéficiaire de 80 % des investissements de la Solideo, avec notamment le Village des athlètes et le Centre Aquatique Olympique. C'est aussi celui d'une société plus inclusive, grâce aux premiers Jeux Paralympiques d'été en France, qui mettront au centre du débat public le sujet du handicap.

L'héritage des Jeux, ce sont aussi les infrastructures, telles que le Centre Aquatique Olympique à Saint-Denis, l'Adidas Arena Paris la Chapelle ou encore la Marina de Marseille, qui resteront pour les habitantes et les habitants, et toutes les autres qui ont essaimé partout sur le territoire grâce à l'engagement de nos parties prenantes : les 5 000 équipements sportifs de proximité créés ou rénovés par l'Agence nationale du Sport, les cours d'écoles actives transformés pour favoriser la pratique sportive des filles et les jeux en mixité...

En tant que Comité d'organisation, structure par nature éphémère, nous avons pu compter sur la mobilisation très forte de nos parties prenantes, que nous remercions. Ensemble, nous avons pu initier, incuber et expérimenter de très nombreux dispositifs, à l'image des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, en cours de généralisation grâce à la très forte implication de l'État.

Alors que près d'un Français sur deux estime que l'organisation des Jeux en France en 2024 les incite à pratiquer une activité physique, nous pouvons le constater : la dynamique est lancée.

Avec Paris 2024, nous avons aussi tâché d'organiser un événement exemplaire, à la fois plus responsable du point de vue environnemental, paritaire, éthique, avec une méthode de travail plaçant le collectif au centre, pour livrer un modèle pouvant inspirer les futurs grands événements, ce qui serait également un très bel héritage des Jeux.

Allumer la flamme, passer le relais, ce sont des images qui nous parlent, à Paris 2024 : avec nos programmes d'héritage, c'est exactement ce que nous comptons faire, avec les actrices et acteurs qui permettront de continuer à les faire grandir, pour faire vivre l'esprit de Paris 2024 au-delà des Jeux.



© Paris 2024

I. DES JEUX QUI TRANSFORMENT LE TERRITOIRE ET LE CADRE DE VIE

L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 est en premier lieu matériel, avec des Jeux qui ont accompagné et accéléré la transformation des territoires et du cadre de vie des habitants. Loin des « éléphants blancs »¹ laissés à l'abandon à la suite de précédentes éditions, **chaque infrastructure construite ou rénovée dans le cadre des Jeux de Paris 2024 est utile aux populations, demain comme après-demain.**

Le projet des Jeux de Paris 2024 a ainsi été construit autour d'un marqueur fort : la responsabilité.

La responsabilité, c'est d'abord répondre aux besoins des territoires. Toutes les opérations d'aménagement réalisées dans le cadre des Jeux ont été identifiées et programmées en lien avec les acteurs locaux, avec notamment la métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ou encore avec les collectivités hôtes. Il s'est agi d'améliorer le cadre de vie des habitants en construisant, en rénovant et en mettant en accessibilité des infrastructures et des équipements publics de proximité.

La responsabilité, c'est aussi la sobriété et donc saisir des opportunités déjà existantes pour accueillir les sites de compétition et d'entraînement. Les Jeux se sont ainsi appuyés sur **95 % d'infrastructures temporaires ou déjà existantes**, mais que notre action est venue rénover, comme pour des sites sportifs ou culturels historiques et iconiques. C'est aussi le cas des Centres de Préparation aux Jeux qui ont fait l'objet de 25 millions d'euros de travaux et sont autant d'atouts pour la pratique sportive dans les territoires de toutes nos régions.

Mais la sobriété est aussi environnementale, avec des constructions très avancées sur le plan écologique qui présentent des bilans carbone très fortement améliorés, tout en préparant des modes de vie plus économes en énergie et adaptés au réchauffement climatique.

La responsabilité, c'est enfin la durabilité. C'est accompagner la transformation urbaine des territoires hôtes, avec des infrastructures pérennes qui laissent un héritage durable au bénéfice des territoires concernés. **100 % des aménagements pérennes réalisés pour les Jeux seront légués aux habitants après 2024.**

1. Réalisation d'envergure qui s'avère en définitive plus coûteuse que bénéfique et dont l'exploitation ou l'entretien devient alors un fardeau financier après les Jeux.



NICOLAS FERRAND, Directeur général de la SOLIDEO

Au-delà de l'héritage matériel légué aux territoires après les Jeux – 7 piscines construites ou rénovées, 4 groupes scolaires, de nombreux stades et gymnases de proximité construits et rénovés, 5 ponts et passerelles, deux nouveaux quartiers de Seine-Saint-Denis – l'héritage que nous avons collectivement légué est encore plus décisif. C'est celui d'une nouvelle manière d'imaginer et de construire la ville européenne du XXI^{ème} siècle, avec nos grands fleurons français, leaders mondiaux du secteur de la construction et de l'aménagement. Cette ville, elle sera accessible à tous, elle sera sobre en énergie, en eau et il y fera bon vivre, même dans les températures de 2050. C'est cela avant tout l'héritage des Jeux !

A. LA TRANSFORMATION DE LA SEINE-SAINT-DENIS

L'accueil des Jeux a constitué, pour la Seine-Saint-Denis, un véritable bond en avant. D'abord parce que le département a été un épiscentre des Jeux, des épreuves mais aussi des célébrations.

Ensuite, et peut être plus encore, parce que la Seine-Saint-Denis a concentré la plus belle part de l'héritage matériel de Paris 2024, avec 80 % des investissements publics soit 3 milliards d'euros. L'État et les collectivités y ont déployé un très ambitieux programme d'investissements en matière d'aménagements, de transports et d'équipements sportifs.



1,16 milliards €

L'investissement de l'État dans la SOLIDEO

soit 67 % de la contribution publique totale

1. Les villages des athlètes et des médias, deux éco-quartiers innovants

Le Village des athlètes en configuration héritage dès 2025

Situé sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis, c'est un quartier de 52 hectares, avec, dès 2025, 2 800 logements dont 2 000 logements familiaux et 800 logements en résidence, 2 nouveaux groupes scolaires, 2 crèches, 1 résidence étudiante, 120 000 m² d'activités, bureaux et services pouvant recevoir 6000 salariés, des commerces de proximité ou encore une caserne de pompiers et une base de la Préfecture de Police, 6 hectares d'espaces verts et des mobilités douces au cœur de l'aménagement du quartier.

Avec le village des athlètes, les Jeux ont préfiguré la ville de demain, pensée pour le climat 2050. L'architecture des bâtiments permet une circulation optimale de l'air et le rafraîchissement naturel l'été. Les logements sont majoritairement traversants pour favoriser leur ventilation.

Avec la réduction de 47 % du bilan carbone de ce qui a été le plus grand chantier monosite d'Europe, grâce notamment à la valorisation de 96 % des déchets du site ou encore la géothermie, le Village des athlètes est un modèle pour les constructions de demain, atteignant déjà les engagements du secteur du BTP pour 2030.

Un tel chantier aurait mis 15 ans à aboutir en temps normal. **Achevé en 6 ans, cet exploit est le fruit de plusieurs simplifications apportées par la Loi Olympique de 2018, mais surtout de la création de la SOLIDEO**, qui a permis un portage politique, administratif et de projet tout autant inédit qu'efficace. C'est un héritage plus largement pour le secteur du logement qui doit être une source d'inspiration pour déployer la construction de 30 000 logements sur les 22 territoires prioritaires identifiés par le Gouvernement et dans des délais réduits.



 **524 millions €**

C'est la contribution de l'État dans la construction du village des athlètes



MOHAMED GNABALY,
Maire de L'Île-Saint-Denis

L'accueil d'une partie du village olympique et paralympique sur L'Île-Saint-Denis a été un levier décisif pour bonifier et accélérer notre projet. « L'Héritage » pour les quelque 8 500 habitants est en effet exceptionnel : mur anti-bruit sur l'A86, enfouissement de lignes à haute-tension, création d'un pont, aménagement des berges et de pistes cyclables, réalisation de nouveaux équipements publics, livraison d'une cité des arts et d'une base nautique. L'élan donné nous a également permis de renforcer notre action en matière de sport et jeunesse.



KARIM BOUAMRANE, Maire de Saint Ouen

Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été un accélérateur pour la mise en place de nos politiques du progrès partagé qui améliorent la vie de nos habitantes et habitants.

L'héritage des Jeux pour les Audoniens, concrètement c'est : rénovation et réhabilitation de nos équipements municipaux, réhabilitation de 1500 logements dans les différents quartiers, construction de 1300 logements, dont plus 25 % de logements sociaux, construction d'une école et d'une crèche, création de 7 hectares d'espaces verts, installation d'une trentaine de commerces, réappropriation des berges de Seine et leur aménagement.

Comme pour l'ensemble de mes collègues Maires, les Jeux ont redonné de l'espoir partagé aux Françaises et Français.

Le Cluster des médias en configuration héritage

Situé sur les communes de Dugny, du Bourget et de la Courneuve, c'est un nouveau quartier mixte de 1 300 logements, 2 groupes scolaires, 1 nouveau parc sportif, de 13 hectares d'espaces verts permis par la dépollution du terrain des Essences créant un espace de biodiversité et une extension du parc départemental Georges-Valbon, 1 passerelle piétons et cyclistes en bois.



QUENTIN GESELL, Maire de Dugny

L'implantation du Village des Médias a représenté une opportunité majeure pour le développement de la Ville de Dugny tout en préservant son identité de ville jardin de la Seine-Saint-Denis. En enrichissant le cadre de vie, ce quartier favorise la diversification résidentielle locale mais répond aussi à de nombreux besoins comme l'arrivée de nouveaux commerces ou encore d'un groupe scolaire et d'un gymnase. De plus, il renforce la connectivité urbaine avec Le Bourget, facilitant ainsi les déplacements doux grâce à une passerelle au-dessus de l'autoroute A1. Grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques, Dugny s'est propulsée vers un avenir résolument plus vibrant et durable.

124
millions €

C'est la contribution
de l'État aux côtés
des collectivités
au Cluster
des Médias



2. La construction de 6 nouveaux franchissements urbains et les grands projets d'aménagement

Un objectif : recoudre le territoire de la Seine-Saint-Denis avec un grand ouvrage structurant et 5 passerelles réservées aux mobilités douces, permettant de relier certaines coupures territoriales.

70
millions €

C'est la contribution
de l'État dans
la construction
du Franchissement
Urbain Pleyel

- 1. Le Franchissement Urbain Pleyel (FUP) :** ce grand ouvrage n'est pas une simple liaison fonctionnelle mais un pont «habité» offrant des services et permettant des usages multiples pour les habitants et salariés du territoire ainsi que pour les voyageurs en transit. Il est composé de plusieurs espaces invitant à la balade, à la détente et aux loisirs. Central pour l'accessibilité des sites des Jeux de Paris 2024, il permet de relier le village des athlètes et la gare Saint-Denis Pleyel à l'ouest au Stade de France et au centre aquatique olympique à l'est.
- 2. La passerelle du Village des athlètes :** au cœur du village, ce pont de 140 mètres est une nouvelle connexion piétonne pour relier l'Île-Saint-Denis et Saint-Denis.
- 3. Les deux passerelles du canal de Saint-Denis :** le franchissement Pierre Larousse et la passerelle des Francs Moisins connectent le département et Paris avec une nouvelle continuité cyclable et permettent au canal de Saint-Denis de ne plus être un obstacle pour les habitants.
- 4. La passerelle du Centre Aquatique Olympique :** elle traverse les 13 voies de l'autoroute A1 et offre une infrastructure pérenne créant une jonction entre le futur quartier de la Plaine Saulnier et le Stade de France en favorisant l'usage des mobilités douces.

5. La passerelle entre Dugny et Le Bourget : cette structure en bois éco-conçue permet de relier Dugny au parc sportif et scolaire du Bourget en passant au-dessus de l'autoroute A1.

En complément de franchissements urbains, le projet d'aménagement de la ZAC Saulnier participe aussi à la transformation du secteur du centre aquatique olympique et du Stade de France à Saint-Denis. Il intègre notamment la création d'un espace vert de plus de 1,5 hectare, des aires de jeux et des bassins permettant une gestion innovante des eaux pluviales pour mieux limiter les effets d'îlot de chaleur urbaine.



MATHIEU HANOTIN, Maire de Saint-Denis et Président de Plaine Commune

L'héritage des Jeux est un accélérateur pour la transition entamée sur notre territoire. Il contribue à redessiner nos villes, comme avec le village des athlètes, au cœur de la revitalisation du quartier Pleyel. De passerelles en franchissements urbains, les Jeux ont contribué à rendre notre territoire plus connecté et praticable. L'héritage des Jeux, c'est bien sûr un héritage sportif massif, qui passe par le Centre Aquatique, et la rénovation de nos équipements existants. C'est, enfin et surtout, une occasion rare de revendiquer la fierté d'appartenir à Plaine Commune, un moment pour faire rayonner nos villes durablement, en France et dans le monde.

3. De nombreux équipements sportifs construits et rénovés

De nouveaux équipements sportifs de haut niveau (**Centre Aquatique Olympique**) et des équipements pour le plus grand nombre (**18 bassins de natation** notamment) ont été construits ou rénovés pour la Seine-Saint-Denis. Les équipements sportifs aquatiques ont en effet été renforcés pour répondre à un vrai besoin du département en matière de savoir nager.

L'emblématique Centre Aquatique Olympique, unique enceinte pérenne de compétition à vocation exclusivement sportive bâtie pour les Jeux :

Le CAO, construit sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris, est le symbole de la double ambition de l'héritage sportif de Paris 2024. Au lendemain des jeux, il est **la nouvelle terre d'accueil du pôle d'entraînement de l'équipe de France de plongeon** de la Fédération Française de Natation, et il accueillera dès 2026 une nouvelle compétition internationale : les championnats d'Europe de natation.

Au-delà du haut-niveau, **cet équipement unique profite désormais au quotidien à tous les habitants** : le grand public, les scolaires et les associations sportives.



PATRICK OLLIER,
Président de la Métropole du Grand Paris

C'est d'abord une immense fierté pour la Métropole du Grand Paris d'avoir accueilli de nombreux sites de compétition et centres de préparation aux Jeux ! La Métropole du Grand Paris s'est fortement mobilisée pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et leur héritage. Qu'il s'agisse de la construction du très emblématique Centre Aquatique Olympique et de sa passerelle, véritable rue suspendue reliant le Stade de France, d'investissements en faveur de nombreux équipements, comme les franchissements et les aménagements et stationnements cyclables, ou encore d'infrastructures nécessaires pour la compétition ou pour le développement de la pratique sportive métropolitaine. Au global, la Métropole a financé au titre de l'héritage 16 millions d'euros dans le cadre du plan piscines (6 équipements) et 5 millions d'euros pour 2 bassins de réemploi. La Métropole s'est également engagée dans l'Olympiade Culturelle et a apporté un véritable soutien aux festivités qui se sont vécues au coeur des communes. Ces Jeux ont constitué un formidable levier d'attractivité mais aussi de transformation pour nos 131 communes dont peuvent désormais bénéficier les Métropolitains au lendemain des Jeux de Paris 2024.



© Antoine Guilleaudeau

17 bassins de natation créés et 1 bassin rénové :

- le centre aquatique olympique avec 3 nouveaux bassins ;
- le centre aquatique d'Aulnay avec 5 nouveaux bassins ;
- le centre aquatique d'Aubervilliers avec 2 nouveaux bassins ;
- le centre aquatique de Marville avec 5 nouveaux bassins ;
- la piscine de Sevran qui a bénéficié de la réimplantation d'un bassin temporaire utilisé à La Défense Arena ;
- la piscine de Bagnolet qui a bénéficié de la réimplantation d'un bassin temporaire utilisé à La Défense Arena ;
- le stade nautique de Montreuil avec la rénovation d'un bassin.

82 millions €

L'État est le premier financeur du Centre Aquatique Olympique

16,5 millions €

C'est la participation de l'État dans le cofinancement des rénovations d'équipements sportifs pour la Seine-Saint-Denis

De nombreux équipements rénovés avec notamment pour priorité leur mise en accessibilité et leur rénovation thermique pour réduire leur dépense énergétique :

- Gymnase Pablo Neruda à Saint-Ouen ;
- Grande Nef de l'Île des Vannes à l'Île-Saint-Denis ;
- Gymnase Guy Môquet à Aubervilliers ;
- Parc des sports de Marville à Saint-Denis et La Courneuve ;
- Complexe sportif Auguste Delaune à Saint-Denis ;
- Palais des Sports à Saint-Denis ;
- Complexe sportif Île des Vannes ;
- Complexe Henri Barbusse à Clichy-sous-Bois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 personne sur 5 ne sait pas nager en France. En Seine-Saint-Denis, c'est 1 enfant sur 2 qui entre en 6^{ème} sans savoir nager.

Depuis 2019, le plan « Savoir Nager » est déployé par l'État et a bénéficié en 2022 à 54 000 enfants de 4 à 6 ans au titre du programme « Aisance Aquatique » et à 74 000 enfants de 6 à 12 ans au titre du programme « J'apprends à nager ».

En complémentarité, l'appel à projet « 1, 2, 3 Nagez », porté par le Fonds de dotation de Paris 2024, vise à développer l'aisance aquatique des enfants, de 4 à 12 ans, mais aussi des adultes qui ne savent pas nager. En 2021, le programme a permis à 1 800 enfants et 400 adultes d'apprendre à nager en Seine-Saint-Denis. En 2022, le programme a été étendu à l'Île-de-France et à Marseille et a bénéficié à 1 800 enfants et 400 adultes. En 2023, il a bénéficié à 20 000 personnes sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre du plan « 5 000 terrains de sport », l'État et le Conseil Départemental se sont associés pour soutenir massivement la construction d'équipements de proximité en Seine-Saint-Denis. Ainsi, 4,8 M€ ont été investis pour financer 48 terrains de sport, dont 9 plateaux multisports et 8 terrains de basket 3x3. Ce partenariat a été reconduit en 2024 permettant de mobiliser 2 M€ supplémentaires, dont 1 M€ de participation du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

STÉPHANE TROUSSEL,
Président du Conseil Départemental
de Seine-Saint-Denis

Alors que la Seine-Saint-Denis est l'un des territoires les moins bien dotés en équipement sportifs, les Jeux de Paris 2024 ont contribué à réduire ces inégalités et à accélérer les transformations de la Seine-Saint-Denis. Dans le domaine du sport, c'est particulièrement vrai avec la création ou la rénovation de 7 piscines et de 10 gymnases ou parcs sportifs qui sont autant d'infrastructures supplémentaires pour la population. Depuis 2021, ce sont également près de 10 000 enfants qui ont bénéficié de cours de natation dans un département où encore près d'un.e collégien.ne sur deux qui entre en 6^{ème} ne sait pas nager. Nous avons aussi agi pour favoriser le sport pour tous et toutes avec la construction de PRISME, un équipement paralympique unique pour une pratique sportive inclusive. Les Jeux ont donc été une réelle opportunité pour développer la pratique sportive en Seine-Saint-Denis dès aujourd'hui et pour les générations à venir.

ANNE HIDALGO, Maire de Paris

Dès la phase de candidature j'ai voulu que les Jeux olympiques et paralympiques améliorent la vie des Parisiennes et des Parisiens. L'héritage qu'ils lèguent est important à la fois en matière écologique – avec des kilomètres de pistes cyclables en plus, la baignade dans la Seine, la rénovation thermique des équipements sportifs – mais aussi sur le plan de la solidarité avec notamment la transformation du Nord-Est parisien et le renouveau du quartier de la porte de la Chapelle autour de la nouvelle Arena. Il y a un avant et un après dans la vie des familles aux alentours.



B. DE GRANDS BÉNÉFICES POUR L'ÎLE-DE-FRANCE ET D'AUTRES TERRITOIRES

1. Le défi majeur de la baignabilité de la Seine et de la Marne

L'État a investi 700M€ (sur 1,4 Mds d'euros) aux côtés de 14 collectivités signataires du plan baignade 2018-2024 pour rendre la Seine et la Marne baignables par l'intermédiaire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN). Le plan se déploie autour de quatre grands axes :

- la désinfection des rejets d'eaux usées à la sortie des stations d'épuration en amont de Paris ;
- la suppression des rejets directs d'eaux usées dans les rivières lorsqu'il ne pleut pas ;
- le traitement des sources locales de pollution, en supprimant les rejets d'eaux usées des bateaux ;
- la réduction des rejets de temps de pluie des réseaux d'assainissement.

Pour supprimer les rejets d'eaux usées des bateaux et des établissements stationnant à Paris, la loi du 26 mars 2018 oblige le raccordement aux réseaux d'eaux usées. **263 bateaux sont soumis à cette obligation et 100 % des raccordements ont été achevés à l'été 2024.**

En complément, **les deux stations d'épuration du SIAAP sont opérationnelles depuis juin 2023** : l'usine Marne-Aval de Noisy-le-Grand et l'usine Seine-Valenton de Valenton.

Cinq ouvrages structurants ont été construits pour améliorer le traitement des eaux usées et pour éviter les rejets dans la Seine et la Marne en cas d'orage : le bassin d'Austerlitz (capacité de stockage de 48 500 m³), le collecteur de transport VL8 entre Athis-Mons et Valenton, la station de dépollution de Champigny-sur-Marne, le bassin de Gagny/Neuilly-sur-Marne, et un ouvrage et bassin de stockage à l'entrée de l'usine de Marne-Aval.

Enfin, **le dernier enjeu majeur est la mise en conformité des branchements des eaux usées**. Sur l'ensemble des branchements situés sur les bassins versants prioritaires, près de 23 000 doivent faire l'objet d'un traitement. À ce jour, plus de 10 000 propriétaires se sont déjà mis en conformité, dont des branchements qui généraient une importante quantité de pollution. L'objectif de près de 10 000 branchements traités a donc été atteint pour les JOP. En 2024, les particuliers peuvent bénéficier de subventions (jusqu'à 6 000 euros) pour mettre leur domicile en conformité. Cela est désormais obligatoire, dans la zone dite « JOP », notamment si le propriétaire souhaite vendre son bien.

Sites de baignade en héritage

À partir de 2025, une vingtaine de zones de baignade, localisées sur 16 collectivités de la région Île-de-France dont 3 déjà annoncées par la Ville de Paris (Bras Marie, Bras de Grenelle, Parc de Bercy), seront ouverts comme sites de baignade surveillée pour le plus grand nombre, tant sur les bords de Seine que sur les bords de Marne.

De la même manière, **les Jeux de Paris 2024 ont aussi été un levier puissant pour améliorer la biodiversité de la Seine et de la Marne**. Car au-delà de l'ouverture à la baignade, c'est tout l'écosystème du fleuve qui s'en trouve bonifié : 34 espèces de poissons sont aujourd'hui présentes dans la Seine contre 2 seulement il y a quarante ans.

Verdissement pérenne de la flotte fluviale sur la Seine

Un objectif ambitieux a été posé pour 2024, visant à **accélérer le verdissement de l'ensemble de la flotte fluviale**. Pour atteindre cet objectif, la filière s'est fortement mobilisée, avec le soutien technique et financier actif de Voies Navigables de France (VNF) et de l'État. **41 bateaux ont été identifiés en vue de leur verdissement par des motorisations électriques ou hybrides thermique-électrique**. Opérationnels à l'été 2024, près de 30 d'entre eux ont participé à la parade de la cérémonie des Jeux olympiques le 26 juillet dernier.

MARC GUILLAUME, Préfet de la Région Île-de-France

Depuis 2020, le plan baignade piloté par la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et la mairie de Paris produit ses effets : une première compétition dans la Seine s'est tenue lors des test events en août 2023 et constitue une étape importante dans la bataille pour rendre la Seine baignable. Au printemps 2024 les travaux engagés ont finalisé cette reconquête de la baignabilité de la Seine et de la Marne. Celle-ci est l'un des plus beaux héritages des Jeux : c'est à la fois préserver un écosystème unique, connu du monde entier et imaginer un nouvel espace de baignade au cœur de ville, avec la possibilité d'avoir un lieu de nage près de chez soi. La Seine relie les territoires, sa baignabilité en resserre les liens.

75 %
C'est la pollution bactériologique qui a été abattue pour les Jeux de Paris 2024





2. Un héritage fort pour les mobilités douces et les transports franciliens

L'accueil des Jeux de Paris 2024 a représenté un défi majeur sur le plan des transports, mais a également été **une occasion unique pour l'État et ses partenaires (collectivités, opérateurs de transport) de développer et de favoriser l'usage des mobilités douces**, avec de nouvelles infrastructures de transport, le prolongement de lignes de métro et de tram, mais aussi la rénovation de plusieurs gares et la création de pistes cyclables :

- Le prolongement de la ligne 14 au Nord jusqu'à Saint-Denis et au Sud jusqu'à l'aéroport d'Orly ;
- Le prolongement du RER E à l'ouest (projet EOLE) avec les nouvelles gare de Porte Maillot, La Défense et Nanterre ;
- Le prolongement du tram 3B jusqu'à la porte Dauphine ;
- Le réaménagement de la Porte Maillot avec sa végétalisation ;
- Les réaménagements de la Gare du Nord, de la Gare de Saint-Denis et de la Gare de Saint-Denis Pleyel ;
- **120 km de nouvelles pistes cyclables** grâce à la constitution d'un réseau cyclable olympique pour les Jeux ;
- Le renforcement de l'offre de vélos en libre service ;
- Des stationnements temporaires et pérennes pour le vélo ;
- La conservation de sections de l'A1 et de l'A13 comme voies réservées en héritage pour les **mobilités collectives** (transports en commun, covoiturage, etc.) et les **véhicules d'urgence** ;

- **L'aménagement de voies olympiques dans le cadre du budget SOLIDEO (ETAT) ;**
- La pérennisation des **stationnements vélos** ;
- Une offre augmentée de « **1 000 taxis accessibles** » aux personnes à mobilité réduite ;
- La **mise en accessibilité d'une dizaine de gares** stratégiques en Île-de-France.



PATRICE VERGRIETE, Ministre délégué chargé des Transports

Les Jeux sont un héritage concret au service des usagers et des territoires. La priorité donnée aux transports en commun ainsi qu'aux mobilités actives constitue un héritage pour des mobilités plus durables que ce soit par les nouvelles infrastructures de transport en commun, la création de pistes cyclables, ou le verdissage des flottes de bateaux sur la Seine. Les Jeux permettront également de gagner en accessibilité pour nos transports. Notre objectif a été de faire de cet événement un accélérateur de changements concrets pour les personnes en situation de handicap.

3. Un héritage sportif au service du haut niveau et des pratiques quotidiennes en Île-de-France

Les grandes sites emblématiques des Jeux

- La colline d'Elancourt

Au cœur de Saint-Quentin-en-Yvelines, le réaménagement du principal site de VTT de la région parisienne a permis l'accueil des Jeux aux meilleurs standards mondiaux. En héritage, il permet la pratique du plus grand nombre sur un site dépollué, renaturé et accessible à tous.

- Le stade nautique de Vaires-sur-Marne

Pôle sportif de 4 400m², des gradins naturels, 5 hectares d'aménagement paysagers...

Ce projet d'envergure, unique en Europe, répond à la demande de loisirs des Franciliens tout en satisfaisant les exigences d'excellence des sportifs de haut niveau. Intégrées dans un site de 150 hectares de paysage remarquable avec 450 arbres plantés pour garantir aux Franciliens un véritable « espace de respiration » en milieu urbain, les nouvelles infrastructures ont été

réalisées dans le cadre d'une démarche de haute qualité environnementale (HQE), garantissant la protection et la valorisation du site.

Au-delà du haut niveau, le stade d'eau vive permet à l'île de loisirs de Vaires-Torcy d'étoffer son offre de loisirs, au bénéfice des Franciliens. Outre les activités déjà proposées autour du lac, comme l'aviron, le canoë-kayak, le catamaran, le stand-up paddle, le windsurf ou l'optimist, le stade d'eau vive permet de pratiquer le rafting, l'hydrospeed et bien sûr, le canoë et le kayak.

- Le Stade Yves du Manoir

Déjà au cœur des Jeux il y a 100 ans, le Stade Yves du Manoir à Colombes a été entièrement rénové, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, pour accueillir les épreuves de hockey de Paris 2024. En héritage, la Fédération Française de Hockey sur Gazon installera ses locaux dans de nouveaux bâtiments.

Les grands sites de compétition parisiens

Hauts lieux de la vie sportive et culturelle de la capitale, ancrés dans l'histoire de Paris comme le Grand Palais et le stade Roland Garros (couverture du stade Suzanne Lenglen) ou de construction plus récente comme le Parc des Princes et l'Accor Arena (travaux de rénovation mineurs), les plus belles enceintes de la ville hôte des Jeux, qui ont contribué au rayonnement de l'événement, ont fait l'objet d'améliorations fonctionnelles et de rénovations.

En outre, l'Arena Porte de la Chapelle, portée par la Ville de Paris, inaugurée en février dernier, permet, au lendemain des Jeux, à Paris de disposer d'une salle moderne,

innovante sur le plan environnemental et conçue d'emblée dans une perspective d'héritage, avec

la capacité d'accueillir des spectacles ainsi que des publics scolaires, grâce à ses deux gymnases attenants. Elle a d'ores et déjà pour club résident le Paris Basket et dynamise tout un quartier.

32,2 millions €

C'est la participation de l'État dans la construction ou la rénovation des sites de compétition parisiens

4. Les aménagements entrepris pour d'autres territoires en hexagone et outre-mer

À Lille, l'ensemble résidentiel **OLYMPIUM** a accueilli le village des athlètes. Il répondra, en héritage, aux besoins de logements sur la Métropole : le complexe comprendra une résidence étudiante de 380 logements (310 studios et 70 appartements T2) et une résidence co-living (115 appartements T1 et 30 appartements T3) avec des services mutualisés pour les deux résidences (salle de fitness, laverie, salle de musique, espace zen, restaurant).

À Tahiti, de nombreux aménagements réalisés à l'occasion des Jeux, avec un cofinancement de l'État, resteront en héritage : construction de la nouvelle tour des juges (avec un cofinancement de l'État de 2,2 M€), aménagement de la pointe Riri et du Domaine Rose, infrastructures d'eau potable, nouvelle passerelle piétonne au PKO...

À Marseille, les Jeux ont permis la rénovation de la marina et le réaménagement du stade nautique du Roucas Blanc (avec un cofinancement de l'État de 8M€), qui bénéficieront tant aux usagers des activités nautiques que du Pôle de haut-niveau de l'équipe de France de Voile.

La rénovation de nombreux équipements de proximité, centres d'entraînement pour les Jeux

- la piscine Bertrand Dauvin dans le 18^{ème} arrondissement de Paris ;
- la piscine Georges Vallerey dans le 20^{ème} arrondissement de Paris (déjà utilisée pour les Jeux de 1924) ;
- le Stade Pierre de Coubertin dans le 16^{ème} arrondissement de Paris ;
- le centre sportif Max Rousié dans le 17^{ème} arrondissement de Paris ;
- le gymnase des Poissonniers dans le 18^{ème} arrondissement de Paris ;
- l'extension de la piscine de Colombes (1 nouveau bassin et 3 rénovés).

VALÉRIE PRÉCRESSE, Présidente de la Région Ile-de-France

L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques pour la Région Île-de-France est fabuleux. Ces Jeux ont été un vrai accélérateur pour faire aboutir de nombreux projets sportifs et culturels et de grandes opérations d'aménagement et de transports qui ont transformé nos villes et les ont rendues plus accessibles. L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques, ce sont 2600 équipements sportifs financés par la région pour développer la pratique sportive sur tout le territoire. C'est le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly, d'Éole à La Défense ou la gare de Saint-Denis Pleyel ! Ce sont aussi des vitrines de l'excellence sportive : Saint-Quentin-en-Yvelines qui deviendra un territoire de référence pour le vélo et le stade nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires sur Marne qui sera le plus grand centre d'eau vive d'Europe !

À la Région Île-de-France, chaque euro public dépensé l'est pour cet héritage afin que les Jeux profitent à tous les Franciliens !

À Châteauroux, deux sites ont été réhabilités et rénovés pour accueillir les athlètes : les chambres du Pôle d'enseignement supérieur international ont été rénovées et mises en accessibilité, alors que La Chapelle Saint-Denis deviendra un hôtel après les Jeux.

L'État a financé à hauteur de 350 000 € la rénovation du Centre National de Tir Sportif qui accueille cet été les épreuves de Paris 2024.

GIL AVEROUS, MAIRE, Maire de Châteauroux et Président de Châteauroux Métropole

Accueillir les épreuves de tir sportif olympiques et paralympiques à Châteauroux a été une chance incroyable pour la ville, l'agglomération et le département de l'Indre. Au-delà du sportif, cet événement a incontestablement laissé une trace, un héritage indélébile et très positif pour le territoire.

Les Jeux ont, en effet, été l'opportunité pour Châteauroux de réaliser des projets qui n'auraient pas été lancés aussi rapidement sans cette compétition internationale à l'image de la restauration de la chapelle Saint-Denis. Après avoir logé des officiels durant la compétition, ce patrimoine, qui était jusqu'alors abandonné, sert désormais d'appart-hôtels et complète utilement l'offre d'hébergement dans l'agglomération. La rénovation du Pôle d'enseignement supérieur international pour permettre l'accueil de personnes à mobilité réduite est un autre exemple concret de cet héritage des Jeux.

Des Jeux qui ont assurément profité à toutes les collectivités, comme Châteauroux, engagées dans cet événement sportif, populaire et historique pour la France.

II. DES JEUX QUI CONTRIBUENT À UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

Les Jeux de Paris 2024 ont été la plus grande fête mondiale des paraspports. En appliquant à cet événement les mêmes standards d'excellence qu'aux Jeux olympiques, nous souhaitons renouveler le succès en la matière des Jeux de Londres 2012. 81 % des Britanniques avaient estimé que l'accueil des Jeux paralympiques avait changé positivement la manière dont les citoyens en situation de handicap sont considérés. Les Jeux de Paris 2024 ont été une opportunité unique de créer une dynamique positive au service d'une société plus inclusive.

A. DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES ACCESSIBLES

1. Une démarche déjà efficace

Porter la vision d'une société ouverte aux personnes en situation de handicap a été au cœur du projet des Jeux de Paris 2024 depuis la phase de candidature. Cette vision s'est notamment concrétisée au niveau des infrastructures livrées pour l'occasion : l'accessibilité universelle a été pleinement atteinte au village des athlètes et à l'Aréna Porte de La Chapelle. Plus largement, l'expérience des spectateurs en situation de handicap a été très fortement prise en compte : multiplication des solutions de transports accessibles, cheminements jusqu'aux sites, assistance par des volontaires formés à l'accueil de personnes en situation de handicap, etc. Tout a été mis en œuvre pour que les Jeux soient une fête pour toutes et tous.

Au-delà de ces réalisations directement liées aux Jeux, l'engagement d'accessibilité s'est prolongé dans les territoires d'accueil des compétitions pour bénéficier à tous les Français au travers de mesures fortes. Les Jeux laissent déjà en héritage **une meilleure connaissance et reconnaissance des situations de handicap** par l'ensemble de la société et **améliorent la prise en compte de l'accessibilité universelle**. Le Gouvernement a ainsi lancé un **fonds de 1,5 milliards d'euros visant à améliorer l'accessibilité dans les établissements recevant du public** (notamment

LES JEUX PARALYMPIQUES : UN MOMENT EXCEPTIONNEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PARASPORT

Une visibilité inédite et les mêmes standards que pour les Jeux Olympiques

- 300 heures de diffusion en direct sur France TV (x2 vs. Tokyo et x10 vs. Londres)
- Les mêmes sites iconiques au cœur de Paris que pour les Jeux Olympiques
- Un cadre unique pour la cérémonie d'ouverture paralympique, avec 65 000 spectateurs attendus place de la Concorde et sur le bas des Champs-Élysées.

Des moyens inédits pour la haute-performance

- Multiplication par 3,5 des moyens financiers alloués par l'État depuis 2018, avec 34 M€ d'investissements
- Pérennisation de l'Équipe de France unie (JO/JP) avec un emblème commun. 242 para sportifs français à Paris en 2024 contre 142 à Tokyo en 2021.



FADILA KHATTABI, Ministre déléguée chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées

Jamais les efforts de tous en faveur de l'accessibilité n'ont été aussi coordonnés sur un territoire aussi large : État, collectivités, opérateurs de transport, professionnels du tourisme, comité d'organisation, sans oublier les associations !

Les Jeux ont constitué un formidable accélérateur pour transformer durablement nos espaces de vie, mais aussi nos façons de faire : mieux accueillir les personnes en situation de handicap partout, s'assurer qu'elles peuvent évoluer à leur guise, en autonomie, pendant les Jeux et au-delà dans leur quotidien.

Cet élan donné par les Jeux, nous devons l'entretenir et le prolonger durablement pour faire mieux que simplement changer de regard sur le handicap et vraiment changer la vie des personnes handicapées. Cette transformation durable, elle passe par l'accessibilité.

430 millions € pour des travaux dans les transports, 300 millions € pour les bâtiments publics, 500 millions € à destination des collectivités territoriales).

En avril 2023, l'État a lancé la création du Groupe d'experts d'usage en présence de la présidente d'APF France Handicap, du président du Collectif handicaps et du président du CNCPH. Créé en réaction à un enjeu réputationnel majeur caractérisé par plusieurs signaux d'alerte émanant du secteur, dans la presse ou par saisine de l'Élysée, le Groupe d'experts d'usage Handicap JOP est constitué de quinze personnes concernées ou représentants d'associations. **Tous les types de handicap y sont représentés : moteur, psychique, mental, TSA, déficience auditive, déficience visuelle.**

Ce format inédit a été adapté pour une mission nouvelle : accompagner la dernière ligne droite des préparatifs pour s'assurer que les Jeux soient à la hauteur de la promesse « de Jeux qui changent le regard sur le handicap » faite dès la candidature. **Cette instance visait à s'assurer que nos travaux et actions répondent aux usagers et aux préoccupations des personnes en situation de handicap.**

En sus des visites de terrain, **le Groupe d'experts d'usage a également été sollicité pour évaluer des actions d'héritage.** Ils ont notamment contribué à vérifier la cohérence du module de sensibilisation au handicap, diffusé à l'ensemble des 45 000 volontaires.

2. Des infrastructures de transport plus accessibles

Le cap des 1 000 taxis accessibles fixé par le Président de la République en vue des Jeux (contre 200 en 2022) : l'État a mis en place un dispositif de soutien à l'achat de véhicules accessibles aux personnes en fauteuil roulant permettant aux taxis d'obtenir un accompagnement allant jusqu'à 22 500 €, ainsi qu'une expérimentation pour permettre aux sociétés de taxi de disposer de licences supplémentaires pour transporter des personnes à mobilité réduite. L'objectif des 1000 taxis accessibles a été atteint.

Le réseau Île-de-France Mobilités plus accessible : l'accessibilité UFR du réseau était ainsi complète sur les 8 lignes de Tramway, les 65 gares RER A et B exploitées par la RATP, les 13 stations de la ligne 14, ainsi que les stations issues des prolongements des lignes 4, 11 et 12 avec l'arrivée des nouveaux trains. 100 % des bus étaient accessibles UFR et 100 % des lignes de bus parisiennes ont été déclarées accessibles UFR. **Entre 2017 et 2024, le nombre de stations accessibles a été multiplié par quatre.**

Les gares des Jeux accessibles :

- 148 gares SNCF étaient accessibles en Île-de-France avant les Jeux grâce aux travaux effectués avec la Région. Avec les gares nouvelles et les stations tram-train, **200 gares exploitées par la SNCF sont désormais accessibles en Île-de-France.**
- dans les Régions, les 12 gares desservant des sites olympiques étaient accessibles. **Ainsi, 100 % des principales gares assurant la desserte des sites de compétition des Jeux, en Île-de-France et sur le territoire national, ont été mises en accessibilité.**

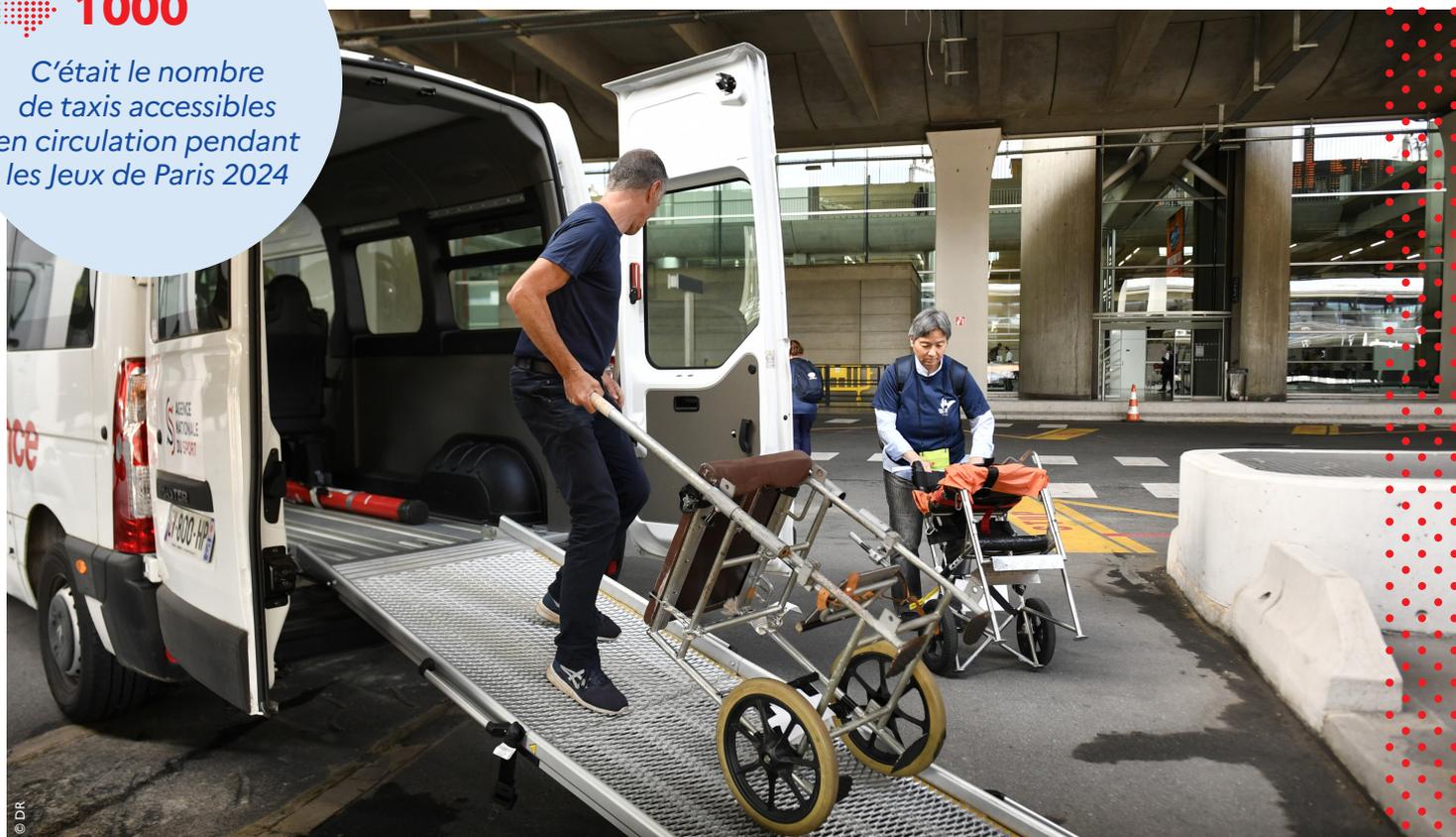
3. Le plan de 10 mesures d'accessibilité universelle signé par les opérateurs de transport

Ce plan a été signé sous l'égide de la Première ministre lors du Comité Interministériel du Handicap du 20 septembre 2023 et comporte les engagements suivants, tous suivis dans le cadre du comité des mobilités :

- Accélérer la généralisation de l'accessibilité sonore et visuelle du réseau du métro francilien.
- Rehausser le niveau d'information sur l'accessibilité du réseau francilien.
- Ouvrir début 2024 la plateforme unique d'information et de réservation des prestations d'assistance en gare.
- Améliorer la qualité des services d'assistance et la coordination des différents opérateurs réalisant ces prestations d'assistance.
- Accroître la disponibilité des équipements en gare, notamment des ascenseurs.
- Rehausser et contrôler dans les aéroports les formations des agents opérationnels en relation avec les personnes en situation de handicap.
- Généraliser la possibilité de conserver l'usage de son fauteuil roulant jusqu'à la porte de l'avion.
- Intensifier la formation et la sensibilisation des chauffeurs de taxis au bon accueil des personnes en situation de handicap.
- Renforcer les contrôles et les sanctions de l'accueil des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite par les conducteurs de taxis et de VTC.
- Assurer la pleine participation des personnes en situation de handicap dans le cadre du groupe d'experts d'usage et des différents comités consultatifs des opérateurs de transport.

 **1000**

C'était le nombre de taxis accessibles en circulation pendant les Jeux de Paris 2024



4. Des établissements plus accessibles

L'État déploie un fonds inédit d'un montant de 300 millions d'euros sur 5 ans dont 100 M€ prioritairement fléchés en 2024 sur les établissements des territoires hôtes des Jeux (jusqu'en 2028) pour accompagner les petits hôtels, cafés, restaurants et commerces dans leur mise en accessibilité. Grâce à ce fonds et depuis novembre 2023, l'État prend en charge jusqu'à 50 % du coût des travaux, dans la limite de 20 000€ par projet.

Les jeunes ambassadeurs d'accessibilité en service civique sont mobilisés prioritairement sur ces territoires pour aller au-devant des professionnels et les accompagner dans leurs démarches.

Parallèlement, un recensement des chambres d'hôtel accessibles a été mené par des professionnels du secteur et les agents de l'État à l'occasion des Jeux. Il est restitué sur Accès libre, la plateforme collaborative de l'accessibilité. Cette information fiabilisée et exhaustive de l'offre d'hébergement accessible permet aux personnes handicapées et à leur famille une planification sereine de leur séjour durant les Jeux mais aussi après.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 Français sur 6 est en situation de handicap et pourtant 560 000 établissements de proximité ne sont aujourd'hui pas accessibles.

Pour aider les établissements de proximité à devenir accessibles à tous les publics, l'État a débloqué un fonds de 300 millions d'euros sur 5 ans.

Depuis le 2 novembre dernier, commerces, hôtels, cafés, restaurants, agences bancaires, commerces alimentaires, etc. peuvent déposer leur dossier sur le site de l'Agence des services et de paiement (asp-public.fr) pour bénéficier de cette aide.

La procédure administrative pour bénéficier de ce fonds a été allégée.

Un accompagnement des professionnels qui souhaitent en bénéficier est réalisé par voie numérique, mais aussi sur le terrain, à travers le déploiement d'ambassadeurs sur l'ensemble du territoire.



B. FAVORISER DURABLEMENT LA PRATIQUE DES PARASPORTS

Les Jeux olympiques et paralympiques ont été l'occasion d'une mobilisation majeure pour **renforcer l'accès des personnes en situation de handicap à la pratique sportive.**

12 millions de Français sont concernés et 47 % seulement pratiquent une activité sportive régulière alors que 70 % se disent intéressés par le sport.

1. Une visibilité accrue des parasports pour susciter davantage de pratique

- Intégration des Jeux Paralympiques aux Événements d'Importance Majeure (décret EIM).
- **Maintien d'un fonds audiovisuel pour accroître l'exposition médiatique des parasports.**
- Conditionnement du soutien du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux grands événements sportifs internationaux à des **engagements relatifs à l'accessibilité** et à l'organisation d'une initiation para sportive.
- Développement de www.handiguide.sports.gouv.fr : un outil numérique et participatif du MSJOP qui répertorie de manière fiable l'offre parasportive sur l'ensemble du territoire.
- Promotion de la pratique de haut niveau féminine : objectif de **40 % de femmes dans la délégation paralympique** d'ici 2032.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Français étaient déjà convaincus de l'impact positif des Jeux sur l'image et le développement des parasports.

Selon un sondage réalisé par l'IFOP en partenariat avec APF France handicap, **96 % des personnes interrogées estimaient que les Jeux Paralympiques permettraient de donner une image plus positive des personnes en situation de handicap**, et 82 % considéraient que cela contribuerait à remettre en cause les stéréotypes associés aux personnes handicapées. **92 % des répondants estimaient que ces Jeux allaient inciter les personnes handicapées à pratiquer un sport.**

2. Un accès simplifié à une pratique sportive partagée

- **Prise en charge de certaines catégories de prothèses sportives**, en particulier les lames de course.
- Formation à l'occasion des Jeux de **3 000 clubs inclusifs** partout sur le territoire pour former les clubs sportifs à l'ouverture de sections para-accueillantes.
- **Extension des 30 minutes** d'activité physique quotidienne (APQ) aux 70 000 jeunes scolarisés en ESMS.
- Enveloppe dédiée par l'Agence nationale du Sport à **la mise en accessibilité des équipements sportifs** (3 millions d'euros en 2024).
- Réduction du **taux de TVA (5,5 %)** appliqué à l'achat des équipements parasportifs et amélioration des conditions de prise en compensation des prothèses sportives.
- **Amélioration de la connaissance de l'offre et de la pratique sportive** pour les personnes en situation de handicap avec la mise en place d'un référent sport au sein de chaque ESMS.

MARIE-AMÉLIE LE FUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français

Les Jeux sont un véritable accélérateur en matière d'accès au sport pour toutes et tous, et en particulier pour les personnes en situation de handicap. Pour les parasports, les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 auront constitué un jalon historique. Désormais, nous sommes en mesure de montrer les progrès accomplis, comme le montre le baromètre INJEP. Au mois de juin 2024, 1500 clubs sportifs bénéficiaient déjà du programme Club inclusif, soutenu fortement par l'État et Paris 2024. L'objectif de 3000 clubs sera atteint pendant la saison sportive 2024-2025. Le CPSF poursuivra ce programme au-delà de l'horizon 2024, pour former toujours plus de clubs à l'accueil de personnes en situation de handicap.

FOCUS SUR LE PRISME : LE NOUVEAU PÔLE DE RÉFÉRENCE INCLUSIF SPORTIF MÉTROPOLITAIN

Situé à Bobigny, cet équipement porté par le Département de Seine-Saint-Denis, est le symbole du rôle d'accélérateur des Jeux en matière de mise en accessibilité des enceintes sportives, et se veut un pôle de référence en France en matière de para sport et de sa pratique de haut niveau, avec 8000 m² dédiés au parasport : conception universelle, marquages au sol, cheminements, espaces de répit, signalétique multisensorielle.

L'État investit 4 millions d'euros aux côtés des collectivités pour la construction du PRISME, qui a servi de site d'entraînement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.



III. DES JEUX QUI BÂTISSENT UNE NATION SPORTIVE

Les Jeux sont une occasion unique de construire une « Nation sportive ». Ils remettent le sport, ses valeurs et ses bienfaits au cœur de la société, au bénéfice de l'éducation de notre jeunesse, de l'inclusion et de l'insertion, et pour améliorer la santé et le cadre de vie de chacun.

Forte de la dynamique engagée en complément de la préparation opérationnelle des Jeux et de l'impulsion donnée à des politiques publiques inédites, la pratique sportive des Français a déjà connu une nette progression, avec plus de 3 millions de pratiquants réguliers supplémentaires entre 2018 et 2023.

En faisant de la promotion de l'activité physique et sportive la Grande Cause Nationale 2024, le Président de la République a clairement signifié sa volonté de prolonger cet élan et fixé un nouveau cap : 3 millions de pratiquants réguliers supplémentaires en 2027.

Au service de cette ambition, la politique d'héritage a reposé sur un engagement global, dans la plupart des champs de l'action publique, pour favoriser la pratique de tous sur l'ensemble du territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le mouvement sportif, avec l'Agence nationale du Sport (ANS) comme opérateur, est en charge de pérenniser les programmes d'intervention initiés sous l'impulsion du comité d'organisation Paris 2024.

Le Conseil d'Administration du COJOP a ainsi désigné le mouvement sportif comme le légataire naturel des programmes de Paris 2024, afin de préserver les ambitions portées par les Jeux au sein d'une gouvernance associant toutes les parties prenantes. Cela s'est notamment traduit par :

- La création d'une commission dédiée à l'héritage des Jeux hébergée au sein de l'Agence nationale du Sport ;
- La poursuite de l'animation des territoires engagés sous le label « Terres de Jeux » ;
- La pérennisation des appels à projets « Impact 2024 » pour associer des financeurs publics et privés au profit du déploiement de politiques publiques prioritaires telles que l'apprentissage de la natation ou l'insertion par le sport.

 **91 %**

C'est la part des enseignants interrogés qui constatent une réduction de la sédentarité globale des élèves avec la mise en place des 30 min d'APQ à l'école

A. LE SPORT COMME VECTEUR D'ÉPANOUISSEMENT DE NOTRE JEUNESSE

L'inactivité physique et la sédentarité chez les jeunes, particulièrement surexposés aux écrans, est un enjeu crucial de santé publique. C'est pourquoi un ensemble de mesures ont été déployées prioritairement à destination des enfants et des jeunes adultes, en particulier sur le temps scolaire :

- Le développement des savoirs sportifs fondamentaux avec notamment l'objectif de délivrer 850 000 attestations **Savoir Rouler à vélo** par an en 2027 ;
- **30 minutes d'Activité Physique Quotidienne** dans 100 % des écoles d'ici la fin de l'année scolaire du CP au CM2, en complément des 3 heures d'éducation physique et sportives. Les « 30' APQ » sont déployées avec un kit dédié (ballons, cônes, etc.) financé à hauteur de 6 M€ par le ministère des Sports et des JOP et l'ANS, et de 2 M€ par Paris 2024 ; ;
- **2 heures supplémentaires de sport** par semaine pour les collégiens ;
- La généralisation du dispositif expérimental « **retrouve ton cap** », qui permet l'accompagnement pluridisciplinaire des jeunes de 3 à 12 ans confrontés à des risques de surpoids et d'obésité ;
- **Le déploiement des tests d'aptitude physique** à l'entrée en 6^e, en commençant par une phase d'expérimentation à la rentrée 2024 ;

- **Le label Génération 2024** réunissant désormais une communauté de 11 000 écoles et établissements scolaires ;
- Un label dédié pour les lycées professionnels « **lycées professionnels et sport** » ;
- Promotion de **l'engagement des jeunes dans le sport** à travers le Service civique et le SNU.

Dans le prolongement des temps d'apprentissage du sport à l'école et afin de favoriser l'accès du plus grand nombre d'enfants et de jeunes à une offre sportive, le **Pass'Sport** financé par l'État permet aujourd'hui à près de **1,4 million d'entre eux** de financer tout ou partie d'une inscription en club sportif volontaire.

Enfin, de l'école à l'université, les temps forts qui ont trouvé leur place dans les agendas scolaires et universitaires depuis plusieurs années et visant à sensibiliser les élèves et les étudiants aux valeurs du sport et de l'Olympisme, seront pérennisés :

- la journée nationale du sport scolaire et la journée nationale du sport universitaire ;
- la semaine Olympique et Paralympique ;
- la journée Olympique et la journée Paralympique sont désormais intégrés dans la vie des établissements scolaires et universitaires, constituent des moments privilégiés d'apprentissages, de rencontres et d'initiations aux activités sportives.

B. DES INVESTISSEMENTS MASSIFS DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PARTOUT SUR LE TERRITOIRE HEXAGONAL ET ULTRAMARIN

En complément des équipements sportifs construits ou rénovés dans le cadre des Jeux, qui seront tous réemployés pour favoriser la pratique sportive et le développement local, l'État a engagé des programmes d'investissement inédits pour accompagner les collectivités locales et proposer aux Français une offre d'équipements sportifs plus riche et plus proche.

➤ **1 milliard d'euros d'investissement** de l'État dans les équipements sportifs depuis 2017.

➤ **+ 5 507 équipements sportifs de proximité dans le cadre du plan « 5 000 terrains de sport ».**

Annoncé par le Président de la République en octobre 2021, le « **Plan 5 000 terrains de sport** », doté d'un budget de 200 millions €, a permis un développement sans précédent d'équipements sportifs de proximité.

➤ **5 000 équipements supplémentaires entre 2024 et 2026 dans le cadre du plan « 5 000 Équipements - Génération 2024 »**, situés dans ou à proximité des établissements scolaires, en soutien des politiques publiques visant à développer les activités sportives des enfants et des jeunes.

Dans les trois prochaines années, 300 millions d'euros seront ainsi investis par l'État dans la construction ou la rénovation de :

- 1 500 cours d'écoles actives, pour favoriser les activités physiques mixtes dès le plus jeune âge ;
- 500 équipements structurants, et notamment des piscines ;
- 3 000 équipements de proximité, dans la continuité du plan précédent.

➤ **Éligibilité des équipements sportifs au « Fonds vert »** : en 2023, **68,3 millions d'euros** de subventions accordées pour soutenir 280 projets de rénovation.

➤ **1 029 Centres de Préparation aux Jeux (CPJ)** partout en France : en complémentarité avec les collectivités locales, l'État a mobilisé 25 millions d'euros pour doter tous les territoires d'équipements sportifs modernes, qui resteront accessibles à la pratique locale des clubs, mais surtout pleinement adaptés à la haute performance. Au lendemain des Jeux, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques poursuit la promotion de ce patrimoine nouveau auprès des fédérations sportives internationales pour favoriser l'organisation régulière de stages, notamment via une plateforme numérique.

➤ **1 Md€**

C'est le montant investi par l'État en faveur des équipements sportifs depuis 2017

FRÉDÉRIC SANAUR, Directeur général de l'Agence nationale du Sport

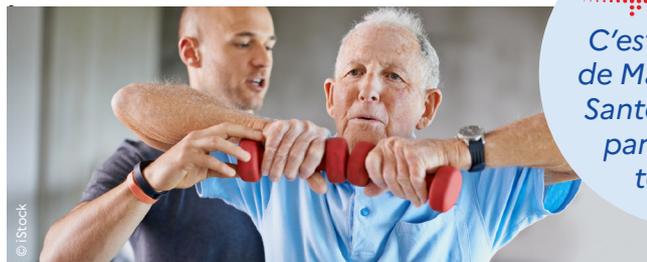
Dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, le Gouvernement a porté une politique particulièrement volontariste et inédite en faveur de la construction et de la rénovation des équipements sportifs sur l'ensemble du territoire national. De la rénovation énergétique en passant par les équipements de proximité ou encore l'aménagement sportif des cours d'école, l'Agence nationale du Sport aura déployé près d'un milliard d'euros d'ici 2027, aux côtés des collectivités territoriales, propriétaires des infrastructures sportives. L'augmentation du nombre de pratiquantes et de pratiquants est un enjeu national largement accéléré par le déploiement des deux Plans 5 000 équipements (2022-2023 et 2024-2026) favorisant la diversification de l'offre de pratiques sportives avec près de 80 types d'équipements différents, en accès libre et en hyper proximité des lieux de vie et des établissements scolaires. Cette politique d'intervention - qui s'engage dorénavant sur le long terme - s'inscrit pleinement dans la réussite de l'héritage durable de Paris 2024.



C. LE SPORT COMME OUTIL DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Les effets bénéfiques d'une activité physique régulière sur la santé sont très largement documentés dans la littérature scientifique et médicale. Qu'il s'agisse de limiter l'apparition des affections de longue durée ou des maladies chroniques, de renforcer l'efficacité des parcours de soins, de réduire les risques de récurrence, d'améliorer la qualité de vie ou de prévenir la perte d'autonomie, le développement de l'activité physique et sportive constitue sans aucun doute pour les prochaines années un levier déterminant des politiques de santé publique, qui pourra s'appuyer sur les actions qui ont été déployées pour les Jeux de Paris 2024.

- L'activité et la condition physiques intégrées aux « **bilans prévention** » aux âges clés de la vie, dont le déploiement a débuté en 2024.
- **500 Maisons Sport Santé** partout sur le territoire pour accompagner les patients atteints de pathologies chroniques mais aussi les Français qui souhaitent entretenir leur santé par le sport.
- **Prise en charge de l'activité physique adaptée**, dès 2024 et pour la première fois, dans le cadre de **parcours coordonnés renforcés** et à titre expérimental pour les patients atteints de cancer.
- Financement de **projets de promotion du sport-santé**, à destination des publics éloignés de ces pratiques, **dans les territoires franciliens** couverts par un contrat local de santé.
- Renforcement de **l'exercice physique chez les seniors** dans le cadre du plan interministériel pour les seniors.
- Incitation à la pratique de « **30 minutes d'activité physique quotidienne** » dans le cadre de la Grande Cause Nationale pour 2024, avec le relais de nombreux partenaires.
- Promotion de la santé et l'insertion sociale des **personnes placées sous main de justice** en développant leur pratique sportive.



500
C'est le nombre de Maisons Sport Santé déployées partout sur le territoire

D. LE SPORT COMME OUTIL D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Pour permettre aux clubs sportifs engagés sur le terrain, à travers leurs dirigeants, éducateurs et bénévoles, d'assumer pleinement leur rôle social et sociétal et aux associations socio-sportives de continuer d'agir plus fortement encore en faveur des publics les plus éloignés, l'État renforce concrètement leurs moyens d'animation, de médiation et d'intervention pour en faire partout de véritables partenaires locaux de l'éducation et de l'insertion par le sport. Ils sont ainsi des artisans, plus que jamais mobilisés pour redonner toute sa portée à cette valeur centrale de notre République.

- **Création d'une communauté de 10 000 « Clubs sportifs engagés »** avec France Travail sur tout le territoire national d'ici fin 2024.
- **Accélération du déploiement des opérations « Du stade vers l'emploi »** en partenariat avec des fédérations sportives volontaires, France Travail et Paris 2024 afin de réaliser plus de 500 opérations à l'échelle nationale en 2024 et atteindre 50 000 bénéficiaires.
- **Soutien à la création de 1 000 emplois d'éducateurs socio-sportifs recrutés par les clubs sportifs engagés dans des territoires prioritaires**, qui seront mobilisés sur tout ou partie de leur temps pour développer des actions d'éducation et d'insertion par le sport.
- **Installation d'une Alliance pour l'inclusion par le sport** en avril 2024 qui a permis de fédérer l'ensemble des parties prenantes – fédérations sportives, associations d'insertion, services de l'État, collectivités, entreprises, clubs sportifs – afin que cette politique publique soit portée collectivement.
- Mobilisation de tous les acteurs de la filière du sport dans le cadre d'un plan en faveur de l'insertion avec l'objectif de **créer 100 000 nouveaux emplois dans le sport d'ici la fin du quinquennat et de multiplier par 5 les bénéficiaires d'actions d'insertion par le sport par an.**

E. LE SPORT ET LA CULTURE, UNE UNION RÉAFFIRMÉE

124 ans après sa création, la France dispose, à travers l'Olympiade Culturelle, d'une occasion inédite de renouer avec l'héritage de Pierre de Coubertin en réaffirmant les liens fondamentaux qui unissent la culture et le sport dans la démarche olympique. **Plus de 2 400 projets ont été labellisés par Paris 2024 et soutenus par le ministère de la Culture.** Les grands sites et musées de France comme le Mont-Saint-Michel ou Le Louvre, des institutions culturelles de renom – du Collège de France à la Comédie Française – mais également des lieux sportifs emblématiques ont contribué au renforcement de ce lien.

L'héritage des Jeux permet de faire fructifier cette nouvelle dynamique en renouvelant ces rendez-vous entre sport et culture :

- à l'occasion des journées européennes du patrimoine et du loto du patrimoine qui pour la première fois en mars 2024 a inclus la restauration de grands sites sportifs ;
- par l'exploitation et la valorisation de la collecte des archives du sport en lien avec le ministère de la Culture ;
- en valorisant les athlètes olympiques et paralympiques engagés dans la résistance et la Libération dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération de la France ;
- en faisant mieux connaître le patrimoine et l'histoire du sport notamment mis en lumière par le Musée national du Sport de Nice.

F. UN MODÈLE SPORTIF FRANÇAIS FORTIFIÉ

Pour que le rayonnement exceptionnel des Jeux profite pleinement au mouvement sportif, il a été primordial non seulement d'anticiper l'augmentation du nombre de licences à la rentrée 2024, mais également de poursuivre les actions structurantes qui permettent aux pratiquants

de s'inscrire durablement dans des clubs plus robustes, plus responsables et plus engagés, fidèles aux plus belles valeurs du sport et favorisant l'émergence de jeunes talents sportifs de s'exprimer pleinement jusqu'au plus haut niveau de performance.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin d'accompagner vers la réussite des sportifs de haut niveau, un Bachelor en Hautes Études Pluridisciplinaires pour Top Athlètes (HEPTA), créé par l'ESSEC, CentraleSupélec et Sciences Po, a ouvert ses portes à la rentrée 2024, au sein du nouveau Campus d'excellence de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP).

Cette formation permet aux étudiants sportifs de haut niveau de suivre un double cursus de trois ans, axé sur les sciences économiques et la gestion (ESSEC), enrichi par des enseignements caractéristiques des deux autres institutions partenaires : l'analyse des données (CentraleSupélec) et les sciences humaines et sociales (Sciences Po).

En parallèle de ce parcours académique d'excellence, les étudiants du programme HEPTA peuvent poursuivre leur agenda sportif à leur propre rythme, grâce à une scolarité adaptée, comprenant notamment jusqu'à 80 % d'enseignements à distance. De plus, toutes les modalités de formation sont explorées afin de favoriser une meilleure intégration des deux parcours exigeants.

À l'issue d'une scolarité validée par l'obtention de 180 ECTS, qui peut être prolongée jusqu'à six années universitaires, les étudiants reçoivent un diplôme conférant le grade de licence.

Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours assure le suivi optimal des deux volets grâce à des heures de coaching et des webinaires réguliers.

Un sport d'excellence

Les places en sport études multipliées par

2,5

- Vision renouvelée de l'**accompagnement de la haute performance sportive avec des moyens inédits** (114 millions d'euros en 2024) et l'objectif de rester durablement dans le top 5 au classement des médailles ;
- **Multiplication par 2,5 des places en sport-études** d'ici 2026 (passage de 10000 à 25000) ;
- Création d'un réseau de 110 référents SHN dans les établissements d'enseignement supérieur pour orienter et accompagner les sportifs de haut niveau ;

Un sport engagé

- Ouverture d'un dispositif de **reconnaissance des compétences des bénévoles et rénovation de la VAE** dans le domaine du sport pour préserver la vitalité du mouvement sportif et encourager les vocations ;
- **Formation de femmes dirigeantes** pour être au rendez-vous de l'objectif de parité nationale puis territorial posé par la Loi du 2 mars 2022 ;
- **Accompagnement renforcé des sportives dans leur grossesse** par la création d'une cellule opérationnelle pour aider les sportives dans leurs démarches **et dans l'organisation de leur maternité** et l'intégration de la maternité comme un enjeu obligatoire à couvrir par les fédérations dans les projets de performance fédéraux ;
- **Création d'un label égalité femmes-hommes « Terrain d'égalité »** pour faire des grands événements sportifs un exemple en matière d'égalité femmes-hommes ;
- **Lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations dans le sport**, notamment par la création et le renforcement de la visibilité de la cellule **Signal-Sport** pour centraliser les signalements de violences sexuelles et sexistes, le renforcement des moyens mobilisés (56 ETP supplémentaires en 2023 et 2024) et de l'arsenal juridique et disciplinaire, avec les acteurs du sport (DILCRAH, Direction des Sports) ;

- **Installation de 17 cellules OFIRS** (Orientation, Formation, Insertion, Reconversion, Suivi) dans les Maisons Régionales de la Performance afin **d'assurer un suivi socio-professionnel de qualité au plus près des SHN** ;
- Lancement d'un deuxième programme prioritaire de **recherche pour la haute performance sportive** (déjà 20 millions d'euros entre 2020 et 2024) ;
- Construction d'un modèle innovant de développement et d'encadrement du e-sport.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, on constate une sous-représentation des femmes dans le secteur sportif : 38 % de femmes parmi les licenciés des fédérations sportives.

Porté par le ministère délégué chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations ainsi que le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le label « terrain d'égalité », marqueur de l'Héritage des Jeux de Paris 2024, les premiers Jeux olympiques paritaires de l'Histoire, enjoint les organisateurs d'événements sportifs internationaux à mettre en place, avant et pendant l'événement, des actions destinées à promouvoir l'égalité femmes-hommes et à lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.

Un sport responsable

- Mobilisation du mouvement sportif dans le cadre d'un **plan d'adaptation de la pratique sportive au changement climatique** ;
- **Plan de sobriété énergétique des acteurs du sport** ;
- **Charte de 15 engagements éco-responsables dans le sport** pour que les événements sportifs en France soient exemplaires, responsables et respectueux de l'environnement dans le respect de l'agenda 2030 ;
- Rénovation de la gouvernance des fédérations sportives dans les suites du rapport remis par le Comité national pour renforcer l'éthique et la vie démocratique dans le sport, qui fera l'objet d'une loi d'héritage fin 2024.

Un sport influent

- Avec ses 128 000 entreprises, ses près de 400 000 emplois et ses 71 Mds € de chiffre d'affaire, la France est l'un des leaders de l'économie mondiale du sport et ne cesse de conquérir de nouveaux marchés, notamment ceux relatifs aux grands événements sportifs internationaux. Pour encore mieux accompagner la Filière et construire l'héritage économique de Paris 2024, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP) et le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ont impulsé une nouvelle dynamique par la signature d'un nouveau contrat de filière le 13 mars 2024.
- Dans cette même dynamique, le MSJOP a structuré depuis 2017 la French Sport Touch pour renforcer l'influence française à l'international et mieux coordonner les acteurs, dont le GIE France Sport Expertise et Business France.

DAVID LAPPARTIENT, Président du Comité National Olympique et Sportif Français

Si la réussite des Jeux olympiques et paralympiques s'est traduite par l'obtention de médailles, il est une réussite, toute aussi importante, celle de l'Héritage et de la diffusion du sport dans notre société. Depuis la phase de candidature pour accueillir les Jeux à Paris en 2024, le CNOSF et le mouvement sportif se sont mobilisés pour répondre à cet objectif de mettre plus de sport dans le quotidien des Français. Je tiens à remercier et à saluer le Comité d'Organisation de Paris 2024, Tony Estanguet, ses équipes ainsi que l'ensemble des parties prenantes, pour ce travail collectif que nous avons mené dans cette dynamique pour développer la culture sportive et olympique en France. Cette dynamique, le mouvement sportif est prêt à la pérenniser et à maintenir l'ambition collective autour du sport. Les fédérations sportives se sont emparées de l'élan des Jeux, elles proposent de plus en plus de diversification dans leurs offres de pratiques (loisirs, mixtes, pour tous les âges, inclusives etc.) et se sont préparés à accueillir au mieux de nouveaux licenciés dès la rentrée 2024. Pour prolonger cet engouement au service du sport français fédéré, le CNOSF, en lien avec le CPSF, assure la pérennisation des programmes d'engagement et d'éducation, en animant les communautés mobilisées derrière le Club Paris 2024 et Génération 2024 et en continuant à organiser les rendez-vous devenus incontournables que sont la Semaine Olympique et Paralympique ou encore de la Journée Olympique pour rassembler toujours plus et renforcer les liens entre monde sportif et monde scolaire.

GRANDE CAUSE NATIONALE
30 JOURS!
CHAQUE JOUR!

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE, GRANDE CAUSE NATIONALE 2024 !

À travers les Jeux Olympiques et Paralympiques, la France a eu un rendez-vous historique avec le sport :

- Avec une opportunité unique d'abord, qui fut celle de mieux faire connaître aux Françaises et aux Français les nombreux bienfaits du sport et de l'activité physique, tant en termes de santé, de lien social ou encore de confiance en soi ;
- Une opportunité qui s'est doublée d'une nécessité sanitaire, tant il est urgent d'appeler à la mobilisation générale pour lutter contre les effets dévastateurs de la sédentarité, véritable bombe à retardement sanitaire, tout particulièrement pour notre jeunesse.

C'est pourquoi le Président de la République a choisi de dédier pour la toute première fois la Grande Cause Nationale à la promotion de l'activité physique et sportive, avec trois objectifs clairs pour valoriser l'héritage immatériel des Jeux :

- Inciter les Français à pratiquer davantage autour du marqueur emblématique des 30 minutes d'activité physique et sportive par jour ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs du monde du sport et, plus largement, des forces vives du pays, pour promouvoir les bienfaits, les valeurs et la pratique du sport ;
- Et, enfin, mettre le sport au cœur des politiques publiques, au service de l'éducation, de la santé, de l'inclusion mais aussi de la culture ou encore de l'environnement.

C'est ainsi que les Jeux donnent un élan et une inspiration inédits, et que la Grande Cause, quant à elle, amplifie partout la mobilisation populaire autant qu'elle étoffe leur héritage.

Tout est engagé pour que 2024 demeure, dans notre histoire nationale, comme l'année qui aura vu le sport prendre enfin la place qu'il mérite au cœur de notre société et au service de l'ensemble de nos concitoyens.



IV. DES JEUX QUI DEMONTRENT LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS POUR DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DURABLES

UNE NOUVELLE RÉFÉRENCE DE GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX EN FRANCE

A. DES JEUX PLUS ÉCOLOGIQUES ET UN HÉRITAGE ENVIRONNEMENTAL

Raccordement des sites aux énergies renouvelables

L'éclairage des stades et les retransmissions télévisées des grands événements sportifs sont presque toujours branchés à des solutions électriques temporaires, alimentées par des énergies fossiles. **Enedis a raccordé 100 % des sites de compétition au réseau public de distribution d'électricité**, ainsi que le Village des Athlètes et le Village des Médias.

Les Jeux de Paris 2024 ont ainsi constitué une opportunité pour accélérer la transition énergétique des territoires. Le développement, le renforcement et la sécurisation du réseau public de distribution d'électricité profitent à toutes et à tous. Les agents d'ENEDIS ont ainsi réalisé près de 8 000 opérations pour renforcer, adapter et raccorder les sites des Jeux au réseau.

À Paris, 5 millions d'euros ont été investis par Enedis pour fiabiliser le réseau pour les Jeux de Paris 2024 et bénéficient à 110 000 Parisiennes et Parisiens. Les raccordements du Stade de France et du Village des Athlètes (Seine-Saint-Denis) lèguent aussi un héritage durable en termes d'efficacité et de performance énergétiques.

Bornes événementielles

Pour connecter au réseau certains sites temporaires des Jeux, comme la place de la Concorde et la place du Trocadéro, Paris 2024 a fait le choix d'utiliser une nouvelle solution technique développée par Enedis : des bornes électriques événementielles. Installées sous la chaussée et rétractables, elles permettent des branchements temporaires, rapides et de forte puissance. **Ces bornes restent en héritage pour bénéficier à d'autres événements.**

Pour encourager la dynamique en faveur de la réduction de l'impact carbone des événements, l'État, Enedis et Paris 2024 ont souhaité partager cette solution avec les collectivités locales qui ont fait vivre les Jeux (villes hôtes, villes étapes du Relais de la Flamme, sites de célébration...). Elles peuvent ainsi bénéficier d'un branchement électrique pérenne, puissant et fiable, moins émetteur en CO2 et particules fines et moins bruyant.

Un appel à manifestation d'intérêt est lancé pour couvrir les besoins de 300 villes, sur tout le territoire français. Jusqu'au 31 décembre 2024, les collectivités intéressées peuvent déposer leur candidature.

Grâce au soutien de l'État via le plan France 2030, de l'ADEME qui opérera ce dispositif pour le compte de l'État, et à celui d'Enedis, qui prennent en charge 60 % du coût total du matériel et du raccordement, l'investissement à supporter par les collectivités est limité.

CHRISTOPHE BÉCHU, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont des moments où se mêlent évidemment performances sportives et échanges culturels. Mais ils participent également à l'accélération de la transition écologique du pays. Pour s'y préparer, nous avons effectivement travaillé à la baignabilité de la Seine et de la Marne. Nous avons rendu les infrastructures de transports plus accessibles en mettant en place 120 km de nouvelles pistes cyclables ou encore en prolongeant la ligne 14 et le RER E. De même, nous avons construit deux écoquartiers innovants pour les athlètes et les médias, nous avons réduit l'usage des plastiques à usage unique, et nous avons raccordé 100% des sites de compétition au réseau d'électricité là où auparavant ils étaient branchés à des solutions temporaires souvent alimentées par des énergies fossiles.

Ces Jeux Olympiques et Paralympiques laissent donc tout à la fois un héritage culturel, politique et écologique qui perdurera longtemps après 2024. Ils ont permis à la France de faire honneur à sa position de Nation exemplaire en matière de transition écologique.





© SOLIDIO - Dronepress / myluc.kyriak

Coach Climat évènements

Ce sont aussi des méthodes et guides pratiques, des solutions nouvelles et une dynamique commune en faveur de la transformation écologique du sport et de l'évènementiel, qui inspireront bien au-delà de 2024. Avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Comité National Olympique et Sportif Français, et le soutien de l'ADEME, Paris 2024 a notamment développé le « Coach Climat évènements », un outil en ligne gratuit pour accompagner les évènements sportifs français dans la réduction de leur empreinte carbone. **À la fin de l'année 2023, près de 600 évènements sportifs s'étaient déjà inscrits.**

Réduction de l'usage du plastique à usage unique

Les Jeux de Paris 2024 ont été l'occasion de mettre en place un nouveau modèle de distribution des boissons pendant la compétition, en cohérence avec les ambitions environnementales, et avec pour objectif de diviser par deux le volume d'utilisation de plastique à usage unique par rapport à Londres 2012. Pour les spectateurs, un parcours sans plastique à usage unique a été mis en place, grâce notamment au déploiement de nombreuses fontaines et à l'autorisation des gourdes sur site.

Pour les athlètes, un modèle hybride a été proposé avec des solutions multiples et adaptées pour qu'ils puissent s'hydrater. Ainsi, les athlètes ont notamment pu utiliser des fontaines à boisson, sur le village et sur les sites de compétitions mais aussi recourir à des bouteilles en verre ou recyclées.

Biodiversité

Le plan d'action pour la biodiversité de Paris 2024 a été établi afin de définir une stratégie de long terme, jusqu'à la phase héritage. Ce plan a reposé sur trois axes principaux :

- **Révéler les enjeux environnementaux sur chaque site et sensibiliser les populations à la réalité de la biodiversité.** La biodiversité concerne l'ensemble des espèces communes non protégées mais aussi en régression, telles que les mésanges, le crapaud commun, le renard, qui elles aussi doivent faire l'objet d'attentions particulières.
- **Préserver la valeur environnementale et écologique de chaque site avec des actions techniques sur les sites,** notamment des actions de réduction des impacts, de sobriété et réutilisation maximale, de protection des usagers, de maintien des qualités paysagères et du patrimoine des sites.
- **Régénérer les sites sur lesquels la qualité écologique est dégradée et où les potentiels de renaturation sont importants.**

| B. DES JEUX PLUS ENGAGÉS ET UN HÉRITAGE SOCIAL

La Charte Sociale Paris 2024

Cette première Charte sociale de l'histoire des Jeux olympiques et paralympiques, devenue l'un des grands marqueurs de nos Jeux, témoigne que le sport peut être un moteur du développement économique, social et solidaire.

Signée par les grandes organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO) et patronales (Medef, CPME, U2P), ainsi que par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques et la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solidéo), le 20 juin 2018, cette charte détermine et promeut un ensemble d'engagements sociaux visant à laisser un héritage social fort.

C'est d'ailleurs fort de cette remarquable dynamique que la Solidéo a fait le choix d'aller encore plus loin, en adoptant une charte d'insertion qui a engagé l'ensemble des maîtres d'ouvrages publics et privés autour de grands objectifs tels que :

- réserver 10 % des heures travaillées à l'insertion professionnelle [personnes éloignées de l'emploi, alternants ou résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville] ;
- rendre accessible 25 % du montant des marchés aux TPE, PME et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Outre le développement économique, local et national et l'engagement en faveur de l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi, la charte pour l'emploi et le développement territorial laisse également en héritage des modes d'organisation, notamment avec l'intervention du « comité de la charte sociale » ayant permis de lutter efficacement contre le travail illégal et les accidents du travail. Ces succès, notamment un taux d'accidentologie sur les ouvrages olympiques 4 fois inférieur à un chantier classique dans la BTP, montrent que ce qu'a mis en place la SOLIDEO pourra servir de modèle pour les chantiers à venir, en France et à l'étranger.

Elle a par ailleurs inspiré celle de la Coupe du monde de rugby et va pouvoir s'exporter puisqu'elle est déjà reprise au niveau européen dans le cadre de l'initiative portée par EASE (European association of sport employers), sous l'impulsion du COSMOS, (organisation patronale française des employeurs du sport), à travers la conception d'une Charte Sociale Européenne pour les Événements Sportifs (présentée le 15 novembre dernier, à la représentation française auprès de l'UE à Bruxelles).

UN HÉRITAGE DÉJÀ ASSURÉ POUR LES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES ET D'EMPLOI

- ESS 2024 porté par l'association Les Canaux
- #Entreprises2024 par le MEDEF
- Athlètes entrepreneurs AFD x Paris 2024 par l'AFD
- Emplois 2024 par France Travail

Reconnaissance des volontaires : un engagement social fort

Paris 2024, ses partenaires officiels et institutionnels, se sont impliqués et engagés dès le départ pour valoriser l'engagement des bénévoles mobilisés lors des JOP. Conformément aux engagements pris par l'État dans son plan héritage et par les partenaires sociaux dans le cadre de la charte sociale de Paris 2024, ils se sont investis dans la **reconnaissance des compétences des volontaires qui ont contribué à l'organisation des Jeux, par la co-création et l'attribution d'un « Open Badge ».**

Totalement inédit dans l'histoire des JOP et dans l'histoire même du bénévolat et du volontariat en France, cette reconnaissance vient valoriser les compétences de communication, de travail en équipe ou encore de résolution de problèmes mobilisées par les volontaires dans le cadre de leurs missions.

Ce badge est accordé à la fin des Jeux à tout volontaire qui aura :

- suivi le parcours de formation de l'Académie Paris 2024 dans son intégralité ;
- réalisé 100 % de la mission ;
- réalisé les tâches confiées dans le respect de la Charte du volontariat olympique et paralympique.

L'intégration de ce badge « Volontaire Paris 2024 » dans le passeport de compétences numérique développé par la Caisse des dépôts est un actif tangible de l'héritage économique et social des Jeux.

Cette reconnaissance peut assurément favoriser l'employabilité, voire être un tremplin vers l'emploi, un levier de mobilité professionnelle pour les volontaires étudiants ou salariés par ailleurs. Chaque bénéficiaire pourra partager son badge dans son CV, blog, site web, réseaux sociaux et dans sa signature électronique.



LES JEUX ONT EU DES IMPACTS CONCRETS EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE ET D'EMPLOI

- 181 000 emplois mobilisés : 90 000 dans l'organisation, 61 000 dans le tourisme, 30 000 dans la construction.
- 2,874 millions d'heures d'insertion assurées, soit 116 % de l'objectif atteint, 4 005 personnes concernées dont 1 963 résidant en Seine-Saint-Denis.
- Les entreprises françaises mobilisées sur les ouvrages olympiques proviennent de 85 départements différents.
- Près de 80 % des entreprises attributaires des marchés du comité d'organisation sont des TPE, PME ou entreprises de l'ESS. **Plus d'un milliard d'euros de commandes ont été passées pour nos entreprises françaises.**
- **Près de 50 entreprises produisent aujourd'hui des produits dérivés Paris 2024 Made in France.** Aux côtés de Doudou & Compagnie, fabricant de mascottes qui a relocalisé une partie de sa production et créé une quarantaine d'emplois, il y a aussi par exemple le fabricant de couteaux Le Coq Français, les lunettes Vuarnet ou encore les produits textiles de Décathlon et Kiabi. Au total, ce sont plus de 600 références Made in France aux couleurs des Jeux.
- **88 % des licenciés de Paris 2024 sont des PME françaises.**
- Plus de 26 000 personnes formées et plus de 17 000 personnes recrutées dans le secteur de la sécurité privée.

C. UN PROGRAMME D'ÉTUDES POUR MESURER L'IMPACT À 360° DES JEUX

En complément de la démarche d'évaluation de l'impact social portée par Paris 2024 et en cohérence avec ces travaux, **l'État à travers la DIJOP porte pour la première fois dans l'histoire des Jeux un programme d'évaluation qui comprend 13 études** sur une variété de sujets, répartis en trois thématiques principales :

- Le sport : évolution de la pratique, haute performance, apprentissage de la natation en Seine-Saint-Denis, analyse des publics des Jeux ;
- L'impact socio-économique : retombées économiques et en termes d'emploi, impact sur le PIB, tourisme, rattrapage économique de la Seine-Saint-Denis, analyse coûts-bénéfices globale ;
- Les sujets environnementaux et territoriaux : impact environnemental, accessibilité pour les personnes en situation de handicap, baignabilité de la Seine, effets sur l'urbanisme.

L'objectif est de mesurer, dans le respect des meilleurs standards méthodologiques en matière de qualité, de transparence et d'objectivité, l'effet d'accélération que l'organisation des Jeux doit permettre sur plusieurs politiques publiques.

L'État collabore aussi avec le CIO, l'OMS et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour léguer aux prochaines éditions un recueil de bonnes pratiques autour de quatre marqueurs forts : des Jeux sobres, des Jeux engagés, des Jeux au cœur de la ville et des Jeux décentralisés.

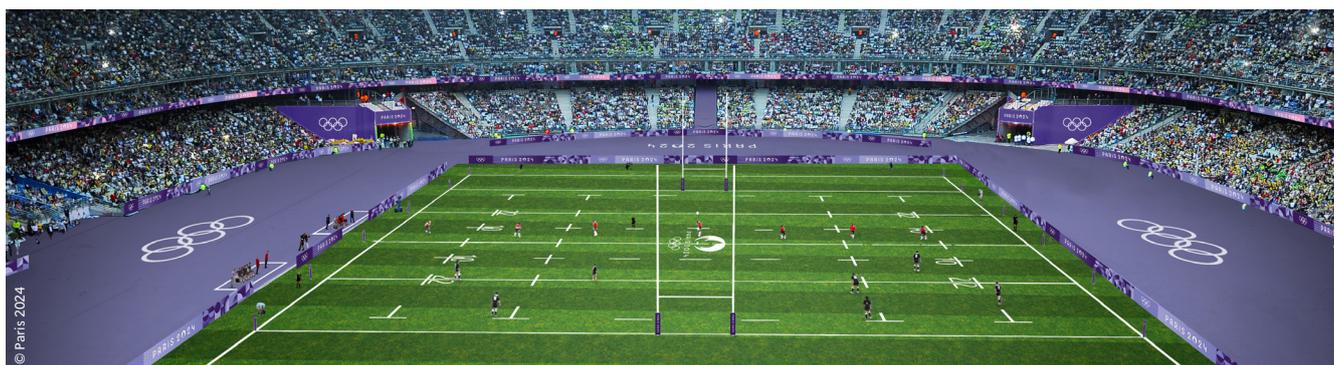
13

C'est le nombre d'études d'impact commandées par l'État pour mesurer les effets durables des Jeux

MICHEL CADOT, Délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques

L'accueil des Jeux est une opportunité pour notre pays ; c'est un levier d'accélération de politiques publiques qui constitue la raison d'être du programme héritage conduit par l'État.

C'est dans cette optique que l'État a décidé d'initier un programme d'études exigeant qui vise à mesurer les effets de l'accueil des Jeux sur de nombreuses thématiques. C'est une démarche inédite et transparente, qui s'appuie sur une méthodologie robuste, et qui est indispensable pour renforcer, à long-terme, notre doctrine quant à l'opportunité d'accueillir de grands événements sportifs.

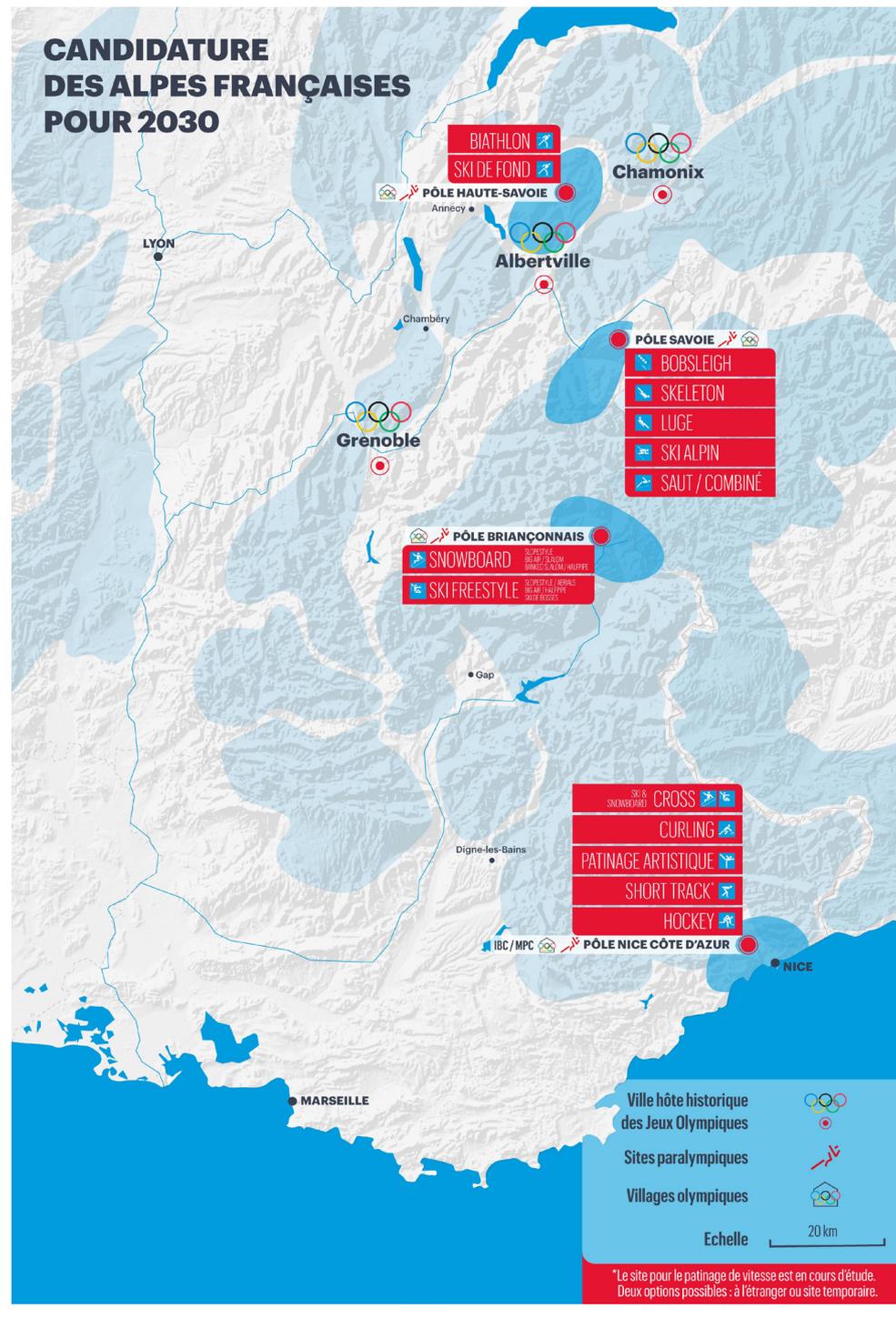


ET DEMAIN... LE PROJET ALPES FRANÇAISES 2030

Avec Paris 2024, c'est donc une nouvelle référence que nous avons fait émerger pour les grands événements sportifs, vers plus de responsabilité environnementale, sociétale, et plus de durabilité.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 sont une opportunité pour les Alpes et pour la montagne française de préparer son futur et d'accélérer ses transformations, notamment face au changement climatique mais aussi sur des dimensions de mise en accessibilité des sports d'hiver.

Par leur effet catalyseur, les Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes françaises 2030 contribueront ainsi à l'élan impulsé par l'État, les deux Régions et le mouvement sportif pour faire de nos montagnes des espaces plus durables et plus partagés.





**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

95 avenue de France

75650 Paris cedex 13

www.sports.gouv.fr

www.grandecause-sport.fr

